

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 14 JANVIER 2019**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 14 janvier 2019 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Messieurs les Conseillers Luc Hamelin, M. Raynald Banville et René Lepage formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION #19-01-01
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION #19-01-02
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. **Ouverture et présences**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation des procès-verbaux de :**
 - 3.1 La séance régulière tenue le 3 décembre 2018;
 - 3.2 La séance extraordinaire du 13 décembre 2018;
4. **Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
 - 4.1 Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2 Comité local de développement;
 - 4.3 Comité des Loisirs;
 - 4.4 Comité de la bibliothèque;
 - 4.5 Comité d'embellissement.
5. **Trésorerie**
 - 5.1 Comptes fournisseurs;
 - 5.2 Approbation des crédits budgétaires pour la réception d'une subvention au service incendie;
6. **Administration**
 - 6.1 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail;
 - 6.2 Déclaration citoyenne : urgence climatique;
7. **Travaux publics**
 - 7.1 Achat d'une boîte à sel à même le surplus accumulé;
8. **Urbanisme**

NIL
9. **Service incendie et sécurité civile**
10. **Loisirs et cultures**
 - 10.1 Demande d'autorisation pour la tenue d'un événement cycliste;
11. **Périodes de questions**
12. **Levée de la séance**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE:

3.1 La séance régulière tenue le 3 décembre 2018.

RÉSOLUTION #19-01-03
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 3 décembre au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

3.2 La séance extraordinaire du 13 décembre 2018.

RÉSOLUTION #19-01-04

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le jeudi 13 décembre au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

M. René Lepage membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 14 janvier 2019, soit :

- Mandater un vérificateur externe;
- Mandater une firme juridique;
- Nommer un élu responsable de la sécurité civile;
- Rembourser la valeur de l'avis de mutation à l'Association des résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer inc. concernant la cession du Phare par bail emphytéotique;
- Sécurité civile – demande d'aide financière – volet 1;
- Recommandation du conseil local du patrimoine;
- Autoriser Mme la mairesse à signer un document expliquant les conditions de réception d'une subvention au service incendie;
- Création d'un service de loisir intermunicipal;
- Achat d'une souffleuse pour la patinoire;

La date de la prochaine réunion est le lundi 4 février 2019 à 18h30 à la salle du conseil municipal.

4.2 Comité de développement

La fête de Noël a permis de donner des cadeaux à 72 enfants. La fête s'est très bien déroulée et elle s'autofinance avec les dons en argent, en nourriture et en ressource humaine.

4.3 Comité des Loisirs

Le comité est à la préparation du SuperBowl le 3 février prochain. Surveillez l'Info-Métis pour plus de détail. Concernant l'embauche d'une ressource en loisir, nous avons reçu quatre cv et la fin des mises en candidature est le 18 janvier.

4.4 Comité de la bibliothèque

Venez essayer les lunettes de réalité virtuelle à la bibliothèque. Plusieurs thèmes sont disponibles pour consultation.

4.5 Comité d'embellissement

Rien de nouveau.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #19-01-05

COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de décembre 2018 pour un montant de 130 536.43 \$ adopte la liste des comptes à payer de décembre 2018 pour un montant de 41 570.89 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes au montant de 41 570.89 \$.

5.2 Approbation des crédits budgétaires pour la réception d'une subvention au service incendie.

RÉSOLUTION #19-01-06

APPROBATION DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR LA RÉCEPTION D'UNE SUBVENTION AU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la ville de Métis-sur-Mer a reçu une subvention de la fondation John R. McConnell Foundation d'un montant de 100 000 \$ pour la mise à jour de certains équipements et de certaines formations à son service incendie;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 07-33 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires prévoit le cadre à l'intérieur duquel le directeur général peut procéder aux affectations nécessaires;

CONSIDÉRANT QU'à l'extérieur de ce cadre réglementaire, les affectations des sommes reçues non-prévues doivent faire l'objet d'une approbation du conseil;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la ville de Métis-sur-Mer affecte le montant reçu aux comptes budgétaires suivants :

Revenus :

01 23122 000 – Sécurité incendie – fondation : 100 000 \$

Dépenses :

02 22000 643 – *Équipements et vêtements – fondation : 70 000 \$

02 22000 649 – *Entraînement – fondation : 30 000 \$

6 ADMINISTRATION

6.1 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

RÉSOLUTION #19-01-07

POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail et demande au directeur général ainsi qu'au directeur des travaux publics de remettre la politique à tous les employés de la municipalité et d'en faire le suivi.

6.2 Déclaration citoyenne : urgence climatique.

RÉSOLUTION #19-01-08

DÉCLARATION CITOYENNE : URGENCE CLIMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre et l'augmentation de la température moyenne du globe dérèglent rapidement le climat de notre planète et sont en voie de compromettre les générations actuelles et futures;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des études scientifiques démontre la nécessité d'agir en vue d'inverser la tendance;

CONSIDÉRANT QUE le dernier Rapport spécial, approuvé le 6 octobre 2018 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), principal organisme international chargé d'évaluer les activités scientifiques consacrées aux changements climatiques, aux conséquences de ces changements, aux risques potentiels qui y sont liés et aux mesures susceptibles d'être prises pour en restreindre les effets, fait ressortir l'urgence d'intervenir;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer, à l'instar de ses citoyens et citoyennes, est consciente de l'importance de rallier l'ensemble des décideurs politiques et tient à démontrer son intérêt à s'impliquer et à s'investir dans la lutte contre le réchauffement climatique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer a déjà mis en œuvre plusieurs actions qui visent à protéger l'environnement et souhaite poursuivre son engagement.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme la Conseillère martine Bouchard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer demande et invite les différents paliers gouvernementaux, partis politiques, acteurs publics et privés, à considérer sérieusement l'état actuel du climat et les risques associés à l'augmentation de la température moyenne du globe dans toutes les politiques et stratégies de développement et de croissance;

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer s'engage, à travers les actions de son plan de gestion des matières résiduelles, à analyser la mise en place de diverses initiatives pour diminuer l'impact environnemental, à court, moyen et long terme, sur l'ensemble de son territoire;

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer invite les différentes industries, commerces et institutions ainsi que l'ensemble des citoyens à jouer un rôle de premier plan dans la réduction des gaz à effet de serre et autres impacts environnementaux;

QUE la présente résolution soit acheminée vers les instances gouvernementales fédérales et provinciales nécessairement concernées par l'urgence d'agir à la sauvegarde de la Terre.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Achat d'une boîte à sel à même le surplus accumulé.

RÉSOLUTION #19-01-09

ACHAT D'UNE BOÎTE À SEL À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer achète un épandeur à sel en inox pour un montant de 9 850 \$ plus taxes à Pièces d'auto Rimouski Inc. Cet équipement sera acheté avec l'excédent accumulé non-réservé.

8. URBANISME

NIL

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

NIL

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Demande d'autorisation pour la tenue d'un événement cycliste.

RÉSOLUTION #19-01-10

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT CYCLISTE

Il est proposé par M. Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise la tenue d'un événement cycliste. Cet événement est appelé « Au tour des jeunes Desjardins Bas-St-Laurent » et permet à plus de 200 jeunes de 3e à 5e secondaire de parcourir à vélo la route reliant Saint-Pascal à Matane. Les cyclistes passeront dans notre municipalité le mardi 21 mai 2019. Les cyclistes feront une pause à l'école des Cheminots-de-l'Envol entre 8h50 et 10h50.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h50 et s'est terminée à 19h56. Il a été question de la déclaration citoyenne – urgence climatique.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #19-01-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Luc Hamelin propose que la présente séance soit levée à 19h56.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier